

Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme

3, route d'Arlon L – 8009 Strassen

Tél. : +352 48 06 70 – Fax : + 352 48 05 72 – e-mail : <u>fla@fla.lu</u>

www.fla.lu

MATCH INTERNATIONAL U18 – U20

Luxembourg, le samedi, le 4 mars 2023

Art. 1.- Règlementation

Le Match Jeunes sera organisé suivant la réglementation de World Athletics et celle reprise au « Code d'athlétisme » de la FLA.

Art. 2.- Équipes participantes :

10 équipes au maximum seront autorisées à participer.

Art. 3.- Catégories d'âge

Sont admis à participer les catégories d'âge suivantes :

U18 féminines et U18 masculins (Jugend U18 (DE) Cadets (F))

Années de naissance : 2006 et 2007

U20 féminines / U20 masculins (Jugend U20 (DE) Juniors (F))

Années de naissance : 2004 et 2005

Art. 4.- Programme

60 m, 400m, 1500 m, 60 m haies, Hauteur, Triple saut, Poids, 4 x 200 m

Art.5.- Caractéristiques Epreuves

Chaque athlète concourt avec les règlements de sa catégorie. Cela concerne notamment :

- Les hauteurs et espacements de haies
- Les engins de lancer.

Art.6.- Horaires

			Hauteur	Poids	Triple saut	Longueur (Hors match)
11.00	60 m H	U18F	Femmes	U18 Hommes	Hommes	
11.10	60 m H	U20F				
11.20	60 m H	U18M				
11.30	60 m H	U20M				
11.40	60 m	Femmes		U20 Hommes		
12.00	60 m	Hommes				
12.35	400 m	Femmes				

12.50	400 m	Hommes	Hommes	U18 Femmes	Femmes	
13.00						
13.10	1500 m	Femmes				
13.30	1500 m	Hommes				
14.00				U20 Femmes		
14.15						
14.25						Mixte
14.45	4 x 200 m	Finale 1				
15.50	4 x 200 m	Finale 2				
15.55	4 x 200 m	Finale 3				
16.00	4 x 200 m	Finale 4				
16.15	Remise des coupes					

Art. 7.- Participation et classements par équipes

Pour chaque épreuve, le meilleur homme ET la meilleure femme de chaque équipe seront pris en compte dans le calcul des points.

Sur chacune des épreuves un athlète supplémentaire de chaque sexe sera autorisé à concourir.

Chaque équipe pourra présenter deux relais maximums, dont seul le meilleur comptera dans les résultats. Le relais sera composé obligatoirement de deux hommes et deux femmes, dans l'ordre suivant : Homme-Femme-Homme-Femme. Chaque relais devra comporter deux athlètes U18 ET deux athlètes U20.

Au saut en hauteur un athlète est éliminé après 3 essais nuls successifs, ou après le 4^e essais nuls au total.

Au triple saut et au lancer de poids chaque athlète a droit à 3 essais

Un athlète ne peut participer qu'à 3 épreuves, relais compris

A l'issu du match 3 classements seront établis :

- un classement U18-U20 Hommes (sauf relais)
- un classement U18-U20 Femmes (sauf relais)
- un classement général

Pour chaque classement sera déclarée vainqueur l'équipe ayant totalisé le plus de points. En cas d'égalité de points, les plus gros scores individuels seront comptabilisés, puis les seconds plus gros scores....

Art. 8.- Pointage

Dans les épreuves individuelles chaque athlète U18 se verra attribué un bonus de 3 points par épreuve disputée, sauf sur les haies et au lancer de poids où les engins de lancer et la hauteur des haies ne sont déjà pas les mêmes.

Place	Épreuve individuelle	Relais	
1	10 points	30 points	
2	9 points	27 points	
3	8 ponts	24 points	
4	7 points	21 points	
5	6 points	18 points	
6	5 points	15 points	
7	4 points	12 points	
8	3 points	9 points	
9	2 points	6 points	
10	1 point	3 points	

Art. 9.- Juges

Chaque équipe hôte est tenue de présenter 2 juges dont les noms, avec indication de leur discipline préférée, sont à communiquer à l'organisateur en même temps que les inscriptions des athlètes.

Art. 10.- Dispositions spéciales pour compétitions à la Coque

L'échauffement n'est permis que dans la salle spécialement prévue à cet effet. Le port de spikes (max. 6 mm) n'est permis que dans la zone de compétition

Seuls les athlètes en compétition ainsi que les juges et dans le cadre du match le chef de chaque délégation sont admis dans la zone de compétition. Les entraîneurs et autres délégués n'y sont pas admis.

Art. 11.- Accès terrain de compétition

En principe

10 minutes avant le début des courses et

20 minutes avant le début des concours.

Les athlètes seront admis à l'aire de compétition par un juge de l'organisateur, regroupés par discipline sportive.

Art. 12.- Responsabilité

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de vols ou d'autres dégâts pouvant survenir avant, pendant et après la manifestation.

Art. 13.- Engins de lancers personnels

Des engins de lancers personnels peuvent être utilisés à condition d'avoir été contrôlés préalablement par le juge-arbitre

Art. 14.- Inscriptions

Les inscriptions nominatives, avec indication des années de naissance respectives et des meilleures performances personnelles récentes, sont à adresser pour le

Mardi 28 Février 2023 à 24.00 heures au plus tard à la

Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme (F.L.A.)

3, route d'Arlon L-8009 Strassen

Fax: 00352 48 05 72

E-mail: fla@fla.lu et inscription@indoor2023.fla.lu

Art. 15.- Réunion technique

Une réunion technique aura lieu à 10.00 heures dans une salle annexe à l'Arena

- Confirmations et modifications des préinscriptions (à soumettre au plus tard 60 min. avant le début du meeting)
- Confirmation de la composition des relais
 à confirmer au plus tard 60 min. avant l'heure prévue pour le départ organisation technique – répartition des tâches des juges hôtes
- Déroulement des compétitions et accès au terrain
- Règlementation faux départs
- Fixation des hauteurs initiales et progressions du saut en hauteur Concours Hommes: 1.55m – 1.60m – 1.65m puis +3cm
 Concours Femmes: 1.45m – 1.50m – 1.55m puis +3cm

Art. 16.- Frais

Une participation financière de 300€ par équipe complète (Hommes ET Femmes) sera demandée à chaque équipe participante